

## LEXIQUE

**AGGIR : Grille national d'évaluation AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupe iso Ressources)** est une grille nationale qui permet d'évaluer le degré de dépendance de la personne âgée. Ces degrés sont répartis en six groupes, appelés GIR (Groupe Iso Ressources). Cette grille s'est imposée comme l'outil de référence pour évaluer la perte d'autonomie.

**APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie**

**EHPAD : Etablissement Hébergeant des personnes Agées Dépendantes.** Etablissement permettant la prise en charge de personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans (sauf dérogation du Conseil Départemental) et bénéficiant de financements publics (Assurance Maladie et Conseil Départemental).

**Tarif Dépendance** : Ce tarif fixé par arrêté du Conseil Départemental couvre les prestations d'aide et de surveillance directement liés à l'état de dépendance de la personne, par application de la grille nationale d'évaluation. Six degrés de GIR permettent à l'équipe médicale d'évaluer et de tarifier le niveau de la dépendance de la personne. L'indice allant de GIR 1 très dépendant à GIR 6 autonome.

**Tarif journalier hébergement** : ce tarif couvre l'ensemble des prestations non liées à l'état de dépendance des personnes (administration générale, accueil hôtelier, restauration, entretien et animation). Le tarif hébergement dépend du niveau de confort proposé. Son évolution est fixée annuellement par arrêté du conseil Départemental.